

# Résistance coloniale et perspectives nationalistes en Nouvelle-Calédonie

Entretien avec Jean-Marie Kohler

**Jean-Marie Kohler est directeur de recherche à l'ORSTOM, Institut de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération. Premier sociologue à travailler de façon suivie en Nouvelle-Calédonie, depuis 1977, il vient de publier un nouvel ouvrage, «Colonie ou démocratie», sans doute une des meilleures synthèses actuellement disponibles sur le problème calédonien. Eirick Prairat, de passage à Nouméa, l'a rencontré pour N.V.A.**

*N.V.A. : Dans votre dernière publication, «Colonie ou démocratie», vous parlez de «forme spécifique d'apartheid» à propos de la Nouvelle-Calédonie. N'est-ce pas aller un peu loin ?*

**Jean-Marie KOHLER :** Il n'y a pas, c'est vrai, d'apartheid institutionnalisé en Nouvelle-Calédonie - j'ai pris le soin de le préciser dans la publication que vous citez. L'idéologie officielle prône, au contraire, les valeurs démocratiques d'égalité et de fraternité entre les ethnies. Théoriquement, les Mélanésiens ont les mêmes droits que quiconque. Ceci dit, des discriminations existent dans quasiment tous les domaines des pratiques sociales, au détriment des populations océaniques. L'analyse du fonctionnement de la société néo-calédonienne met en évidence un ensemble cohérent de ségrégations qui, en recoupant l'appartenance ethnique et en se reproduisant structurellement, créent une situation d'apartheid de fait. Parfaitement efficace bien que non inscrite dans les lois, cette «forme spécifique d'apartheid» n'est pas contredite par le fait qu'il existe par ailleurs une certaine convivialité entre les diverses ethnies. Celle-ci est notamment possible grâce à l'intériorisation des rapports coloniaux produite par un travail systématique de légitimation de la domination exercée.

*— Pouvez-vous donner des exemples ?*

- La discrimination est très forte pour l'accès aux emplois, qui détermine à la fois les conditions de vie et les possibilités de promotion sociale. Mais en amont de l'emploi, prenons l'exemple de l'école. Alors que le système scolaire est généralement présenté comme une institution offrant les mêmes chances à tous les enfants, quelle que soit leur appartenance ethnique ou sociale, il constitue en réalité un lieu privilégié de reproduction et de légitimation des inégalités et des ségrégations ethniques en Nouvelle-Calédonie. Certes, à la sortie des collèges, chacun peut voir se côtoyer sur les trottoirs de Nouméa des écoliers mélanésiens et européens, wallisiens, tahitiens, indonésiens, vietnamiens, etc... Les enfants sortent de mêmes bâtiments, et toute personne non avertie retirera de ce spectacle l'image d'une société pluri-ethnique. Mais lorsque vous entrez dans les

établissements, vous vous apercevez que, dans beaucoup d'entre eux, les blancs et les noirs ne partagent pas les mêmes classes. Ce n'est pas l'ethnie en tant que telle qui sert de critère pour opérer la discrimination, c'est la réussite scolaire. Mais cette réussite est directement en rapport avec l'appartenance ethnique, du fait que le capital culturel, social et matériel qui la commande est très inégalement réparti entre les ethnies - selon les positions qu'elles occupent dans la structure coloniale néo-calédonienne. En gros, on peut dire que les bonnes classes sont blanches, tandis que les mauvaises sont à forte dominante noire; entre les deux, on trouve des classes mixtes, comportant surtout des enfants blancs issus des milieux sociaux défavorisés et des enfants des couches moyennes des ethnies dominées. Il n'existe pas d'écoles réservées aux blancs en Nouvelle-Calédonie, mais pourquoi serait-ce nécessaire ? En pratique, les écoles primaires des «beaux quartiers» ne sont fréquentées que par des écoliers européens (avec une proportion notable d'enfants originaires de la métropole); et dans les collèges, la ségrégation ethnique est largement assurée au niveau des classes, par un système de sélection qui reproduit les inégalités entre les ethnies sans avoir à recourir directement à des discriminations ethniques.

*— Existe-t-il une ségrégation pour ce qui est de la répartition de la population dans l'espace ?*

- D'une façon générale, la ségrégation ethnique observable au niveau des écoles primaires renvoie à l'implantation géographique et résidentielle. La «brousse» est surtout mélanésienne, mis à part les bourgs et les centres miniers, alors que «Nouméa la blanche» est à prédominance européenne. Pour être plus précis, on dira que les vastes plaines de la Côte Ouest restent contrôlées par ce qui subsiste du colonat blanc, tandis que la chaîne, les vallées et les plaines étroites de la Côte Est sont presque exclusivement habitées par des Mélanésiens. A Nouméa, les Européens occupent de préférence les quartiers résidentiels du bord de mer, tandis que les Mélanésiens et les Wallisiens vivent surtout dans des cités implantées à la périphérie de la ville, ou dans les

quartiers sub-urbains. Les mélanges ethniques n'existent de façon significative que pour la strate inférieure, ou moyenne inférieure, de la population européenne et pour les couches montantes des populations océaniques. Comme pour l'école, il convient de noter que ces ségrégations ethniques ne sont pas, à l'heure actuelle, directement déterminées par des critères d'ordre racial, et qu'elles correspondent largement à des stratifications sociales; mais celles-ci ne sont elles-mêmes qu'un sous-produit du clivage colonial qui, lui, était et demeure à bien des égards un clivage ethnique.

*— Comment se présente aujourd'hui le problème du contrôle des terres ?*

- On compte, sur la Grande-Terre, environ 35.000 Mélanésiens vivant des cultures, contre 1.000 à 1.500 Européens agriculteurs ou éleveurs; mais les premiers, trente fois plus nombreux que les seconds, disposent de deux fois moins de terres. Quelles que soient les différences que l'on relèvera entre les formes d'exploitation mises en œuvre par les uns et les autres (horticulture pour les premiers, élevage extensif pour les seconds, etc...), l'écart apparaît considérable, et les autochtones ne s'en accommodent plus. Il s'agit essentiellement d'un enjeu symbolique et politique : le contrôle des terres est le signe de la mainmise coloniale sur le Territoire.

*— J'ai le sentiment que la coutume a été «l'irréductible» auquel se sont raccrochés les Canaques ?*

- Le problème est complexe. D'abord parce que le mot «coutume» a des significations diverses. La coutume est à la fois une projection métaphysique et une pratique sociale (cérémonielle ou ordinaire) qui renvoie aux institutions précoloniales. Elle définit en quelque sorte un «être social canaque essentiel», caractérisé par des valeurs considérées comme spécifiquement mélanésiennes. Est par exemple privilégié tout ce qui a trait au respect des ancêtres et des vieux, à la solidarité entre membres des mêmes communautés, à l'accueil et à la tolérance. Plus concrètement, la coutume est la règle qui régit la vie sociale, et en particulier ce qui subsiste du système politique ancien avec les chefs dits coutumiers, les hiérarchies claniques, les alliances, les procédures traditionnelles de la compétition sociale.

Elle préside aux cérémonies relatives à la naissance, au mariage, à la mort. Dans le cadre de l'économie domestique, elle organise la production et la distribution des biens. Dans le quotidien, elle est le support matériel des divers échanges pratiqués cérémoniellement - tabac, tissus, argent, etc... Compte tenu de son point d'ancrage précolonial, beaucoup de Mélanésiens ont ten-



Le 5 juillet dernier, journée de soutien aux prisonniers politiques organisée par le Comité Pierre Declercq (photo Hervé Ott).

dance à réifier ce lieu des valeurs que constitue la coutume et à imaginer celles-ci comme anhistoriques, existant depuis toujours et pour toujours, indépendamment des rapports sociaux.

— *Quelle a été, et quelle est aujourd'hui, l'utilisation politique de la coutume ?*

- S'identifiant aux institutions précoloniales et aux valeurs qu'elles véhiculaient, la coutume a historiquement constitué un puissant front de résistance au colonialisme. Mais de leur côté, les forces coloniales ont tenté de l'utiliser à leurs fins, et cela leur a souvent réussi. Une partie des chefs coutumiers, ou dits tels, ont autrefois accepté et continuent aujourd'hui à accepter de répondre aux avances du pouvoir colonial; et il arrive encore que la coutume soit mobilisée pour renforcer un ordre social dominé par les intérêts des populations allochtones. Cependant, dans le cadre de la revendication nationaliste actuelle, la coutume représente une référence de toute première importance : elle structure le mouvement indépendantiste en lui servant de ciment idéologique, et elle lui impulse - par son pouvoir émotionnel - une part non négligeable de son dynamisme. Dans une phase politique, ultérieure, lorsqu'il s'agira de construire l'Etat, elle devra faire l'objet d'une réévaluation pour éviter de devenir un carcan.

— *Sachant que, dans «Adapter l'école», vous et P. Pillon avez émis des réserves sur un projet d'école mélanésienne élaboré dans les années 1980, je souhaiterais que l'on aborde le problème des E.P.K. - écoles populaires kanak.*

- N'ayant pas suivi de près l'expérience des E.P.K., je ne suis pas en mesure d'en faire une évaluation critique et me contenterai de vous donner quelques impressions. Je pense que cette tentative de créer une école «alternative» est justiciable de deux lectures : l'une pédagogique, l'autre politique. L'échec massif de écoliers mélanésiens a mené certains observateurs à estimer que l'école officielle est conçue pour la réussite

des enfants blancs et l'exclusion des enfants indigènes, et qu'elle constitue de ce fait un moyen redoutable utilisé par les forces dominantes pour légitimer la marginalisation des colonisés. De fait, il faut reconnaître qu'en ignorant à peu près tout de la culture et des aspirations des Mélanésiens, le système scolaire en place n'est pas adapté aux enfants de cette ethnie, et que cela les pénalise. Mais ce constat objectivement juste a donné lieu à un projet culturaliste qui, ne prenant pas en compte l'ensemble des facteurs socio-économiques déterminants du système colonial et capitaliste en place, ne pouvait mener qu'à des impasses. Une école qui s'identifie trop au milieu dominé ne reproduit que le savoir de ce milieu, et n'est pas apte à transmettre les savoirs nouveaux qui donnent accès au pouvoir - à moins de se transformer en une institution révolutionnaire donnant la priorité à des visées politiques. Ces problèmes semblent n'avoir pas été suffisamment maîtrisés au démarrage de l'expérience. Parmi

**«Colonie ou démocratie»  
de J.M. Kohler**

Prédominance démographique du peuplement venu de l'extérieur, maintien des rapports inégalitaires entre les immigrés et les autochtones, aggravation de la dépendance à l'égard de la métropole, autant de déterminations structurelles qui commandent l'évolution de la réalité politique et socio-économique en Nouvelle-Calédonie. Le mérite de cet ouvrage est non seulement d'en rendre compte mais aussi de nous montrer comment la présence française trouve aujourd'hui sa justification idéologique et institutionnelle dans un détournement des règles démocratiques.

A commander à la Fondation Larzac, La Blaquièrre 12100 Millau. 50 F port compris.

les autres raisons qui expliquent que les E.P.K. n'ont pas réussi à tenir leurs promesses, on notera les difficultés nées du fait que les enseignants mélanésiens qui avaient élaboré ce projet ne se sont pas mis au service des nouvelles structures (préférant, à quelques exceptions près, rester dans l'enseignement officiel), et les incertitudes résultant de ce que les principaux leaders nationalistes n'ont guère appuyé l'opération (rares furent ceux qui mirent leurs enfants dans les écoles mélanésiennes).

— *Et que direz-vous des E.P.K. au plan politique ?*

- Il ne m'appartient pas de juger l'expérience à ce niveau. Disons simplement qu'elle a été lancée à un moment où la dynamique nationaliste était très forte sur le terrain et semblait devoir rapidement se renforcer encore, mais qu'elle a pâti par la suite des réorientations du mouvement nationaliste - et en particulier du retour des indépendantistes dans les institutions officielles du Territoire.

— *Je voudrais terminer par une question sur les relations internationales. Le Gouvernement français stigmatise comme anti-françaises les positions prises par l'Australie et la Nouvelle-Zélande sur le problème calédonien : qu'en pensez-vous ?*

- Je ne nierai pas que l'Australie se souvient - plus que la Nouvelle-Zélande, semble-t-il - de la vive concurrence qui opposa autrefois la Grande-Bretagne et la France dans le Pacifique, et que notre pays reste aujourd'hui encore perçu comme un intrus dans la région par beaucoup d'anglophones - surtout lorsqu'il mène des actions considérées comme politiquement ou écologiquement dangereuses. Mais ce n'est pas le souvenir des contentieux passés qui détermine les positions des instances gouvernementales australiennes et néo-zélandaises à l'heure actuelle. Ce que redoutent les voisins anglophones de la Nouvelle-Calédonie, ce sont les risques de déstabilisation et de subversion communiste inhérents à la radicalisation forcée du mouvement indépendantiste face à la résistance des forces coloniales néo-calédoniennes et des lobbies qui les soutiennent en métropole. Par ailleurs, l'Etat australien a publiquement fait savoir, par les voix les plus autorisées, qu'il n'est pas opposé à la présence française dans la région et qu'il n'est nullement désireux de succéder à la France en Nouvelle-Calédonie - il a déjà suffisamment de difficultés pour faire face aux engagements de coopération qui le lient au Vanuatu, aux Iles Salomon, et surtout à la Papouasie - Nouvelle-Guinée. La position de la Nouvelle-Zélande est similaire. A cela s'ajoute, dans un environnement politique fortement marqué par les mouvements écologistes, l'opposition aux essais nucléaires français sur l'atoll de Mururoa. Il ne s'agit donc pas d'une hostilité de fond, mais plutôt de désaccords conjoncturels.

Propos recueillis par  
**E. PRAIRAT**  
Nouméa le 20 juillet 1987